

Ref : CA2018/50

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08 JUIN 2018

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU RENOUELEMENT
DU PROJET CAMPUS EN COMMUN DANS LE CADRE DU PARTENARIAT
AVEC LA DRAC NOUVELLE-AQUITAINE**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 08 juin 2018 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation,

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne du

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux –III),

Entendu l'exposé de M. Péraud, vice-président délégué à la vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne,

Après en avoir délibéré,

➡ **DÉCIDE à l'unanimité d'approuver le renouvellement de l'Opération Campus en commun et le budget prévisionnel afférent pour l'année universitaire 2018/2019** (cf. 2 documents joints à la présente délibération).

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 08 juin 2018.

Nombre de membres présents	15
Nombre de membres représentés	16
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	31
Nombre de votes pour	31
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 26/06/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 22/06/2018

